



ÉLÉMENTS SUR L'UTILISATION DES MOYENS DE PAIEMENT PAR LES CLIENTS

PASCAL THORAVAL*

Cet article présente des éléments de réflexion sur l'utilisation des moyens de paiement par les clients, sans éléments conclusifs. L'utilisation des moyens de paiement est un aspect important de la relation bancaire. Ces éléments peuvent permettre de constater l'utilisation des moyens de paiement sur les comptes chèques des particuliers : espèces, chèques et cartes de paiement CB (ne figurent pas dans l'analyse détaillée, les moyens de paiement comme : le TIP, l'avis de prélèvement, le virement...).

La conclusion de cette étude est la suivante : le nombre d'écritures débitrices effectuées par le client est une fonction strictement croissante avec le flux créditeur qui alimente le compte. Au sein de ces écritures, on constate que c'est l'utilisation du chèque qui dépend le plus strictement du niveau d'alimentation du compte.

Cette conclusion, de bon sens, bouscule deux idées reçues : d'abord, celle selon laquelle les comptes à faible flux enregistreraient essentiellement des paiements par chèque. Ensuite, celle selon laquelle il y aurait une substitution facile de la carte de paiement au chèque, lorsque la carte de paiement est associée au compte.

La réalité dégagée par l'étude est différente : les comptes à faible flux enregistrent, en proportion du nombre d'écritures, plus fortement de retraits d'espèces que les comptes à plus fort flux créditeur.

La diffusion de la carte de paiement n'entraîne pas une substitution de la carte au chèque, mais :

- pour les comptes à faible flux, un choix d'utilisation : certains comptes enregistrent le retrait d'espèces et le chèque, d'autres comptes, la carte de paiement et le retrait,
- pour les tranches de comptes supérieurs, on enregistre une superposition des moyens de paiement.

* AFECEI.

Cet article est extrait d'un document de travail présenté en mars 1999.

Encadré**Méthodologie (cf. Tableau n°1, en annexe)**

1° - Il s'agit d'une étude faite sur des données constatées et non pas d'une étude faite sur une base déclarative. Les chiffres de l'étude sont extraits des bases de données des établissements qui ont participé à cette enquête. Ils traduisent les mouvements constatés sur les comptes.

2° - Il s'agit de comptes, non de clients ou de foyers. Ces données ne concernent en outre, que les comptes non interdits de chèquiers.

3° - 4 réseaux bancaires ont participé à cette étude. Ils ont pour caractéristiques communes :

- d'avoir une position forte sur le marché de la banque de particuliers,
- de cibler le grand public en couvrant tous les segments de population.

4° - L'échantillon de l'étude est significatif, puisqu'il représente 15 millions de comptes de particuliers. Ces comptes sont actifs (au moins un mouvement débiteur ou créditeur par mois). Pour 87 % des comptes, les titulaires sont âgés de 25 à 50 ans, et pour 13 % des comptes, ils sont âgés de 18 à 25 ans.

5° - Cette étude porte exclusivement sur les nombres d'opérations, car ce qui importe en matière d'usage des services bancaires courants, c'est la fréquence d'utilisation de ces services (et non le montant moyen) et leur accessibilité, quel que soit le poids financier du compte.

6° - Les réseaux ont travaillé, soit à partir d'une population exhaustive, soit à partir d'un échantillon large et représentatif.

7° - Les écritures sur les comptes ont été classées par tranches de flux créditeur annuel¹. On arrive ainsi à segmenter en trois tranches de flux créditeurs sur l'ensemble de ces comptes :

- une tranche de flux correspondant à une alimentation créditrice annuelle inférieure ou égale à 70-80 KF/an (« faible flux »),
- une seconde tranche comprise entre 70-80 et 180 KF/an (« flux moyen »),
- une troisième au-delà de 180 KF/an (« flux élevé »).

8° - L'étude s'attache à repérer une typologie majoritaire dans chaque tranche de flux.

PREMIER CONSTAT

En proportion du nombre d'écritures débitrices, les comptes à faible flux enregistrent plus de retraits d'espèces et moins de chèques que les autres comptes.

Les comptes à faible flux enregistrent plus de retraits d'espèces, pour un même nombre d'écritures, que les autres comptes

Dans notre échantillon (tous comptes, quel que soit l'équipement - détention ou non d'une carte de paiement -, enregistrant au moins un



paiement par chèque par mois), on constate en effet que les comptes à faible flux enregistrent proportionnellement plus de retraits d'espèces que les autres comptes, par rapport au nombre total d'opérations débitrices sur leurs comptes, puisque le nombre de retraits d'espèces représente en moyenne plus du quart des écritures débitrices constatées sur ces comptes, contre 10 % environ pour les autres comptes.

On constate aussi sur les comptes à faible flux, une égale utilisation des DAB/GAB que sur les autres comptes : quel que soit le flux créditeur sur le compte, 83 % à 98 % des retraits d'espèces s'effectuent aux DAB/GAB et 3 à 17 % des retraits s'effectuent aux guichets. Ces différences s'expliquent par la densité de l'équipement en automates et les politiques des différents établissements.

Cela signifie qu'il n'existe pas de corrélation entre le niveau du flux créditeur sur le compte et le choix du mode de retrait entre DAB/GAB et guichets : tout indique que le mode de retrait d'espèces n'est pas corrélé au niveau du flux ; on peut en déduire que la clientèle des comptes à faible flux utilise aussi largement les automates que la clientèle plus aisée.

Les comptes à faible flux enregistrent, proportionnellement aux autres tranches de flux, moins de chèques

Pour les comptes titulaires ou non d'une carte de paiement et sur lesquels on enregistre au moins un paiement par chèque par mois, on observe que, dans la tranche de flux inférieur ou égal à 70/80 KF/an, la moitié de ces comptes enregistre en moyenne 3 paiements par chèque par mois. Pour ces comptes, l'utilisation mensuelle de chèques est en effet la suivante :

- sur 49 % des comptes, on enregistre de 1 à 5 chèques par mois, avec une moyenne de 3 ;
- sur 25,5 %, on enregistre de 6 à 10 chèques/mois ;
- sur 25,5 %, on enregistre plus de 10 chèques/mois.

Les comptes à faible flux représentent globalement les 2/5 des comptes de particuliers gérés par les grands réseaux. La moitié de ces comptes consomme ainsi en moyenne 3 chèques par mois. Par suite, on est fondé à estimer que 20 % des comptes de particuliers sont à faible flux.

La consommation moyenne de chèques passe à 5 chèques/mois pour la moitié des comptes de la tranche de flux moyen (70-80/180 KF/an)

Sur 52 % des comptes, on enregistre une moyenne de 5 chèques par mois.

Sur 28 % des comptes, on enregistre de 1 à 5 chèques par mois ;

Sur 24 % des comptes, on enregistre de 6 à 10 chèques par mois ;

Sur 48 % des comptes, on enregistre plus de 10 chèques par mois.

La consommation moyenne de chèques bondit à plus de 15 chèques par mois pour plus de la moitié des comptes de la tranche supérieure à 180 KF/an (flux élevé) :

- sur 55 % des comptes, on enregistre plus de 15 chèques ;

- sur 17 % des comptes, on enregistre de 11 à 15 chèques ;
 - sur 15 % des comptes, on enregistre de 6 à 10 chèques ;
 - sur 13 % des comptes, on enregistre moins de 5 chèques.
- 72 % des comptes à flux élevé enregistrent ainsi plus de 11 chèques par mois.

On voit donc que :

- la consommation de chèques croît avec le niveau d'alimentation du compte ;
- les comptes à faible flux utilisent en proportion plus de retraits d'espèces et moins de chèques ;
- la moitié des comptes à faible flux enregistre en moyenne 3 chèques par mois.

Dans chaque tranche de flux, on repère un segment majoritaire (plus de la moitié des comptes) qui caractérise le comportement de la tranche de flux.

DEUXIÈME CONSTAT

La détention de plusieurs moyens de paiement n'accroît pas le nombre d'écritures pour les comptes à faible flux, à la différence des autres flux.

Les comptes à faible flux, détenteurs d'un chéquier et d'une carte de paiement, enregistrent l'utilisation de l'un ou l'autre de ces moyens de paiement

60

Une proportion significative des comptes à faible flux est titulaire d'une carte de paiement : de 36 % à 40 % des comptes à faible flux. Toutefois, que le titulaire ait ou non une carte de paiement, on constate que le nombre d'écritures reste le même : cela signifie que lorsqu'ils ont les deux moyens de paiement, les titulaires de comptes à faible flux privilégient soit l'un, soit l'autre.

L'utilisation préférentielle d'un moyen de paiement (chèque ou carte) se vérifie lorsque l'on compare la consommation respective de chèques selon que le client est équipé ou non d'une carte de paiement (même tranche de flux inférieur ou égal à 70/80 KF/an).

Lorsque le client détient une carte de paiement (en plus d'un chéquier), sa consommation mensuelle de paiement par chèque diminue, mais légèrement, puisque :

- 41 % des comptes n'enregistrent pas de chèque ;
- moins de la moitié des comptes enregistrent de 1 à 5 chèques.

On constate aussi, quand on examine le mode de paiement par carte, qu'en symétrie :

- 55 % des comptes n'enregistrent aucun paiement par carte/mois ;
- 22 % des comptes enregistrent de 1 à 5 paiements par carte/mois ;
- 13 % des comptes enregistrent de 6 à 10 paiements par carte/mois ;
- 5 % des comptes enregistrent de 11 à 15 paiements par carte/mois ;
- 5 % des comptes enregistrent plus de 15 paiements par carte par mois.



Comme la moitié des comptes à faible flux, équipés d'une carte de paiement, n'enregistre aucun paiement par carte et comme 41 % de ces comptes n'effectuent aucun paiement par chèque, il y a manifestement un choix qui s'opère sur le mode de paiement privilégié, certains comptes enregistrant le retrait d'espèces et le paiement par chèque, d'autres comptes le retrait d'espèces et le paiement par carte (Tableaux n°2 et n°3).

En revanche dans les tranches de flux moyen et élevé, la détention de la carte de paiement se superpose à celle du chèque

Nous avons cherché là aussi à repérer, si elle existe, la typologie majoritaire de chacune de ces tranches de flux.

La majorité des comptes de la tranche de flux moyen (comprise entre 70-80 KF/an et 180 KF/an) enregistre deux fois plus de paiement par carte que les comptes à faible flux.

Sur 50 % des comptes, on enregistre une moyenne de 4,5 paiements par carte/mois

- 28 % des comptes enregistrent de 1 à 5 paiements par carte/mois ;
- 22 % des comptes enregistrent de 6 à 10 paiements par carte/mois ;
- 15 % des comptes enregistrent de 11 à 15 paiements par carte/mois ;
- 16 % des comptes enregistrent plus de 15 paiements par carte/mois ;
- 19 % des comptes n'enregistre aucun paiement par carte/mois.

Ainsi, la non-utilisation de la carte de paiement tombe à 19 % pour les comptes à flux moyen (alors qu'elle était à 55 % dans la tranche de flux inférieur ou égal à 70-80 KF/an).

Quant à la tranche de flux élevé (supérieure à 180 KF/an), on constate que plus de 50 % des comptes enregistrent plus de 10 paiements par carte par mois :

- sur 50% des comptes, on enregistre plus de 10 paiements par carte/mois ;
- sur 20% des comptes, on enregistre de 1 à 5 paiements par carte/mois ;
- sur 18% des comptes, on enregistre de 6 à 10 paiements par carte/mois ;
- sur 12% des comptes, on n'enregistre aucun paiement par carte/mois.

Le nombre de paiements par carte de paiement croît, comme pour le chèque, avec l'importance du flux créditeur du compte. En proportion du nombre d'écritures, il croît toutefois moins fortement que la consommation de chèques (Tableaux n°3 et n°4).

On peut retenir que :

1 - Les comptes à faible flux représentent de 36 à 47 % de l'ensemble des comptes de particuliers pour les établissements bancaires ayant participé à l'étude.

2 - Dans chaque tranche de flux, on repère une typologie majoritaire, qui caractérise sa tranche de flux dans l'utilisation des moyens de paiement.

3 - L'utilisation des moyens de paiement croît, en proportion du

nombre d'écritures, avec le niveau d'alimentation du compte : plus le flux créditeur est élevé, plus les opérations débitrices sont nombreuses et plus le compte enregistre indifféremment paiement par chèque ou par carte de paiement. Moins le flux créditeur est élevé, moins le compte enregistre d'écritures, la limitation des écritures traduisant un choix du mode de paiement entre le chèque et la carte.

4 - Les comptes à faible flux enregistrent relativement plus de retraits d'espèces et relativement moins de chèques et, lorsqu'ils associent une carte de paiement, enregistrent l'utilisation de l'un ou l'autre de ces moyens de paiement (chèques et carte de paiement).

5 - La moitié des comptes à faible flux ne fait en moyenne que 3 paiements par chèque par mois.

6 - Le chèque est le moyen de paiement dont l'utilisation est, relativement à celle de la carte de paiement, la plus corrélée au flux créditeur.

7 - Le nombre de retraits d'espèces est en revanche moins fortement corrélé avec le niveau du flux créditeur et l'utilisation des automates n'est, elle, pas corrélée avec le niveau d'alimentation du compte.

NOTE

1. Flux créditeur annuel : somme des mouvements d'alimentation (de toute nature) constatés sur les comptes.

ANNEXE

Tableau n° 1 Méthodologie

Fourchettes générales sur l'utilisation des moyens de paiement par types de mouvements poids relatif des tranches de flux dans les échantillons

Données générales (Toutes tranches de flux, tous comptes, principaux ou secondaires, non interdits bancaires)

Mouvements créditeurs	Remises de chèques	20 %	à	18,3 %
	Remises d'espèces	2 %	à	3,7 %
	Virements	78 %	à	78 %
Mouvements débiteurs	Paiements par cartes	23 %	à	24,9 %
	Chèques	45 %	à	39,5 %
	Prélèvements	12 %	à	17,4 %
	Retraits espèces (dont GAB)	15 %	à	13,4 %
	Autres (TIP, virements)	83 %	à	91 %
Poids des tranches (selon réseau et selon critères de sélection)				
Tranche 1 (flux < 70 à 80 KF)		36 % à 47 %, des comptes		
Tranche 2 (flux entre 80 et 180 KF)		44 % à 36 %, des comptes		
Tranche 3 (flux > 180 KF)		20 % à 17 %, des comptes		

Tableau n°2
Synthèse sur le nombre de chèques émis par tranche
de flux créditeur annuel

Cible : R1 - Comptes majoritairement principaux
 Cible : R2 - Comptes principaux et secondaires

Ce tableau résume le nombre de paiements par chèques par mois effectués par le segment majoritaire (50 % à 70 % des comptes)

Flux créditeurs annuels	R1	R2
≤ 70 - 80 KF	3	2,5
70/80 KF à 180 KF	5	5
> 180 KF	15	15

R1 : sélection à partir d'une segmentation commerciale et de la part de marché dépôt à vue. Focus sur un mois

R2 : sélection de comptes de toute nature. Chiffres annuels en moyenne mensuelle

Tableau n° 3
Nombre de paiements par chèques, par carte,
et nombre de retraits par tranches de flux
 (Analyse détaillée portant sur tous les mouvements - focus mois d'octobre 1998)

63

Nombre de paiements par chèques par tranche de flux et par mois

Tous comptes avec CB		Tous comptes (avec ou sans CB)			
< 70/80 KF					
0 chèque	41%	Moyenne 2,5	1 à 5 chèques	49%	Moyenne 3
1 à 5 chèques	30%		6 à 10 chèques	25,5%	
6 à 10 chèques	14%		Plus de 10 chèques	25,5%	
11 à 15 chèques	10%				
Plus de 15	5%				
70/80 KF à 180 KF					
0 chèque	8%	Moyenne 5	1 à 5 chèques	28%	Moyenne 5
1 à 5 chèques	28%		6 à 10 chèques	24%	
6 à 10 chèques	24%		Plus de 10 chèques	48%	
11 à 15 chèques	16%				
Plus de 15	24%				
De 180 KF à 500 KF					
0 chèque	2%		1 à 5 chèques	13%	
1 à 5 chèques	10%		6 à 10 chèques	15%	
6 à 10 chèques	19%		11 à 15 chèques	17%	
11 à 15 chèques	19%		Plus de 15	55%	
Plus de 15	50%				

Nombre de paiements par carte par tranche de flux et par mois

Tous comptes avec CB		
< 70/80 KF		
0 paiement CB	55%	Moyenne 2
1 à 5 paiements CB	22%	
6 à 10 paiements CB	13%	
11 à 15 paiements CB	5%	
Plus de 15	5%	
70/80 KF à 180 KF		
0 paiement CB	19%	Moyenne 4,5
1 à 5 paiements CB	28%	
6 à 10 paiements CB	22%	
11 à 15 paiements	15%	
Plus de 15	16%	
180 KF à 500 KF		
0 paiement CB	12%	Moyenne 10
1 à 5 paiements CB	20%	
6 à 10 paiements CB	18%	
Plus de 10	50%	

Nombre de retraits d'espèces par tranches de flux

Tous comptes avec CB		Tous comptes (avec ou sans CB)	
< 70/80 KF			
0 à 3 retraits	74%	0 à 3 retraits	76%
4 à 5 retraits	11 %	4 à 5 retraits	9%
6 à 10 retraits	11 %	6 à 10 retraits	10%
Plus de 10	4%	Plus de 10	5%
70/80 à 180 HF			
0 à 3 retraits	59%	0 à 3 retraits	60%
4 à 5 retraits	18%	4 à 5 retraits	16%
6 à 10 retraits	17%	6 à 10 retraits	16%
Plus de 10	5%	Plus de 10	7%
180 à 500 KF			
0 à 3 retraits	52%	0 à 3 retraits	55%
4 à 5 retraits	22%	4 à 5 retraits	20%
6 à 10 retraits	21 %	6 à 10 retraits	19%
Plus de 10	5%	Plus de 10	5%

Tableau n° 4

Tous comptes non interdits bancaires, au moins détenteurs d'une CB (paiement)
Utilisation des moyens de paiement (CB, chèques, retraits) en fonction du flux créditeur

	Flux <70/80 KF	Flux 80 À 180 KF	Flux 180 À 500 KF
Paiement chèques < 5	71%	36%	12%
Paiement cartes CB<5	77%	47%	32%
Retraits <5 (GAB et guichets)	85%	77%	74%
Retraits>10 (GAB et guichets)	4	5	5

Moyennes mensuelles par tranches de flux créditeur - Poids du segment majoritaire

Constat : Si la corrélation entre le niveau d'utilisation du chèque et le montant du flux créditeur est très forte, en revanche, les comportements en matière de retraits d'espèces sont assez proches quel que soit le compte.